



DELIBERATION N°2024-07-01/030
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 01/07/2024 – 09h00

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_030-DE
Reçu le 02/07/2024

M.PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Résidence Autonomie Aline DRAPPIER



OBJET : APPROBATION D'OPERATIONS TRANSFERABLES - SUBVENTION CARSAT
SUR INVESTISSEMENT RESIDENCE AUTONOMIE « ALINE DRAPPIER »

Le président propose :

L'imputation budgétaire suivante de la subvention CARSAT en cours de versement d'un montant de 55 356€ concernant l'investissement de 2023 sur l'installation de la climatisation et du SSI.

Le matériel est en amortissement sur 10 ans.

Le Président propose d'effectuer une opération transférable sur cette subvention sur un amortissement de 10 ans à l'identique de l'investissement de départ.

Comme suit :

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

Résidence Aline DRAPPIER	PAI 2022 CARSAT	55 356 €
--------------------------	--------------------	----------

ANNEES	Amortissements 10 ANS
2024	5 535,60 €
2025	5 535,60 €
2026	5 535,60 €
2027	5 535,60 €
2028	5 535,60 €
2029	5 535,60 €
2030	5 535,60 €
2031	5 535,60 €
2032	5 535,60 €
2033	5 535,60 €
2034	5 535,60 €
TOTAL	55 356,00€

Écriture

Opérations d'ordre

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS – 203, Route d'Albas – 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINSITRATION DU 01/07/2024

compte 1312
compte 777

INV
FONCT

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Approuver les opérations transférables - subvention CARSAT sur investissement de la Résidence Autonomie « Aline Drappier ».

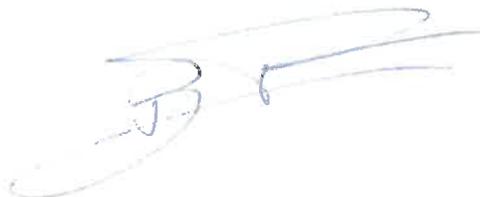
A Luzech, le 01 juillet 2024

La secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.
Le Président du CCCAS



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à neuf heures à Luzech se sont réunis dans les locaux de la Résidence Autonomie « Aline Drappier », les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-huit juin deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, Mme Monique EVIN, M. Daniel TERRIER, M. Pascal THOMAS Directeur adjoint.

Etaient absent(s) ou excusé(s) :

Mme Evelyne VYNISALE, Mme Lydie LAFON, Mme Brigitte PASSE DAT

Nombre de Conseillers :

Présents : 8

Absent(s)/Excusés : 3

Procuration : 1

Votants : 9

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

8. Approbation d'opérations transférables - subvention CARSAT sur investissement Résidence Autonomie « Aline Drappier ».

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

CCCAS - 203, Route d'Albas - 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_030-DE
Reçu le 02/07/2024

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Luzech, le 01/07/2024
Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 01/07/2024

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 19/06/2024

Les membres du Conseil d'administration,

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2024 et de la publication le 01/07/2024.

A LUZECH, le 01/07/2024

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_030-DE
Reçu le 02/07/2024